

- 25 juillet 2018
- La Tribune
- CLAUDE PLANTE claud.plante@latribune.qc.ca

Les pêcheurs sportifs rejettent le blâme

SHERBROOKE — Les pêcheurs sportifs ne veulent pas prendre tout le blâme pour l'apparition de la moule zébrée dans le lac Memphrémagog. Le président de l'Association des pêcheurs sportifs du Québec (APSQ), Stéphan Bourgeois, a tenu à réagir pour faire une « mise au point » au lendemain de la conférence de presse de Memphrémagog conservation inc.



— PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU **La moule zébrée est arrivée dans le lac Memphrémagog, mais les pêcheurs ne veulent pas prendre tout le blâme.**

« Il y a été mentionné que les utilisateurs du plan d'eau devront faire leur part en lavant leur embarcation avant de mettre celle-ci à l'eau et possiblement la laver obligatoirement au moment de la sortie afin d'éviter de propager la moule zébrée dans les autres plans d'eau de l'Estrie », note M. Bourgeois dans un communiqué de presse.

« J'aimerais préciser que les plaisanciers et pêcheurs ont déjà l'obligation de faire laver leurs embarcations depuis déjà plusieurs années à peu près partout autour du lac Memphrémagog. Par contre, la qualité du lavage n'est pas égale. Plusieurs observateurs m'ont dit qu'à certains endroits, l'eau issue du lavage s'écoule directement dans le lac. Ils ont également observé que lorsque la machine à pression est en panne, ce qui semble se produire fréquemment, le préposé empoche le paiement et laisse passer le client sans avoir à laver l'embarcation. En plus, tôt en saison et à l'automne, il n'y a plus de préposé et l'accès se fait directement sans avoir à laver l'embarcation. »

LAVAGE INUTILE

Le lac Memphrémagog est également infesté par le myriophylle à épi. Une plante envahissante qui se retrouve dans plus de 180 lacs au Québec, ajoute M. Bourgeois.

« Comme le but du lavage est d'empêcher le plan d'eau d'être infesté par des espèces envahissantes et que le lac Memphrémagog est infesté par la moule zébrée et le myriophylle à épi, tout comme le fleuve Saint-Laurent, il n'y a donc plus de raison d'exiger de faire laver les embarcations avant de mettre celles-ci à l'eau », souligne le président de l'APSQ.

« En ce qui concerne le lavage à la sortie du plan d'eau afin de protéger les autres plans d'eau, un programme de sensibilisation et des stations de lavage avec bassin de rétention mises à la disposition des plaisanciers seraient appropriés. »

Le lac Memphrémagog s'étend jusque dans l'État du Vermont aux États-Unis, fait-on remarquer.

« Nombre de Québécois se rendent de l'autre côté de la frontière afin d'éviter les frais élevés de lavage et de stationnement au Québec », dit-il.

« Ils ont accès à des rampes gratuites sans avoir l'obligation de faire laver leur embarcation. »